

# Formation au CN D

## *Construire un parcours d'éducation artistique et culturelle en danse*

Module #1

28 > 31.10.2019 / 10:00 - 17:00

Le CN D initie de nouveaux modules de formation pour outiller les professionnels impliqués dans la conception et la réalisation de projets de médiation et d'éducation artistique et culturelle en danse. Les quatre modules (*Construire un parcours d'EAC en danse, Outils pour la médiation, Accompagner une expérience de spectateur et Animer en médiation*) se complètent et apportent un socle de compétences nécessaires au déploiement d'actions de médiation.

Une formation pour comprendre les cadres et dispositifs des parcours EAC, articuler différentes pratiques au sein d'un parcours, expérimenter des outils artistiques au service de la dynamique de groupe, adapter ses modes de faire en fonction des partenaires, des publics ou des territoires et s'interroger sur l'apprentissage, les courants pédagogiques ainsi que les enjeux de l'EAC.

**CN D**

Centre national de la danse  
1 rue Victor Hugo, 93500 Pantin – France

+33 (0)1 41 83 98 78

[cnd.fr](http://cnd.fr)

## **Module #1 : Construire un parcours d'éducation artistique et culturelle en danse**

**28 > 31.10.2019**

**CN D Pantin**

### **Public**

Artistes, enseignants, médiateurs culturels au sein d'une collectivité, une association ou une structure culturelle, chargés des relations avec les publics, acteurs du champ social, sanitaire ou judiciaire, porteurs de projets impliqués dans l'éducation artistique et culturelle.

### **Durée**

28 > 31.10.2019

10:00 – 17:00

### **Coût pédagogique**

€ 150 (individuel)

€ 480 (prise en charge)

Possibilité de prise en charge dans le cadre de la formation continue par les fonds d'assurance formation ou par votre employeur, si vous êtes salarié(e). Une convention de formation professionnelle continue (en application du livre IX du Code du Travail) sera établie entre le CN D et le partenaire financier.

### **Contacts et informations**

Informations pédagogiques et administratives

Karen Millot

+33 (0)1 41 83 98 78

karen.millot@cnd.fr

### **Dossier d'inscription**

Retourner le bulletin d'inscription et un curriculum vitæ à karen.millot@cnd.fr avant le 1.10.2019.

Pour une prise en charge, veuillez prévoir un délai plus long.

Votre inscription sera définitive après validation de votre dossier et réception de votre règlement.

### **Formation en quatre modules**

Les quatre modules se complètent et apportent un socle de compétences nécessaires au déploiement d'actions de médiation.

Module #1 — *Construire un parcours d'éducation artistique et culturelle en danse* / 28 > 31.10.2019

Module #2 — *Outils pour la médiation* / 3 > 6.02.2020

Module #3 — *Accompagner une expérience de spectateur : regarder et partager* / 12 > 15.05.2020

Module #4 — *Animer en médiation* / 8 > 11.06.2020

## **Module #1 : Construire un parcours d'éducation artistique et culturelle en danse**

**28 > 31.10.2019**

**CN D Pantin**

### **Présentation**

Instaurer les conditions favorables à la rencontre et à l'expérience de l'art demande de nombreuses compétences, allant de l'organisation logistique aux méthodes pédagogiques employées en passant par l'écoute et la compréhension des partenaires ou encore le respect des cadres légaux d'intervention. Que l'on soit artiste intervenant ou médiateur dans une structure culturelle ou sociale, la construction de parcours d'éducation artistique et culturelle en danse va impliquer la mobilisation de ressources dans des domaines très divers et la nécessité de se repérer dans la forêt des modes de faire de la médiation. Cette formation apporte des éléments de réflexion, d'analyse et des pistes concrètes d'expérimentation que chaque participant pourra mobiliser ensuite en fonction de ses besoins.

### **Objectifs**

- Connaître les cadres, les dispositifs et les différentes étapes de construction d'un parcours de médiation et d'éducation artistique et culturelle en danse
- S'interroger sur les enjeux de la médiation et de l'Éducation artistique et culturelle
- Expérimenter des outils d'intelligence collective et de facilitation pour créer une dynamique de groupe
- Adapter des contenus et des pratiques aux différents publics, territoires, cadres rencontrés
- Construire des parcours articulant différentes pratiques de médiation

### **Programme**

Les quatre journées comprendront des temps d'apports théoriques, de pratique, de mise en jeu, d'analyse et de réflexion.

### **Intervenants**

Fanny Delmas est responsable du pôle Éducation artistique et culturelle au CN D. Tout au long de son parcours universitaire en arts du spectacle et en sciences de l'éducation, elle s'est interrogée sur la réception des œuvres et les modes de transmission de l'art. Elle a été responsable de la médiation et de la formation au Centre chorégraphique national de Montpellier puis conseillère danse à Arcadi Île-de-France et formatrice indépendante avant d'intégrer le CN D en 2016.

Chorégraphe et directrice artistique de la compagnie 2minimum, Mélanie Perrier défend une « virtuosité de la relation » à travers ses créations, sa manière de créer des équipes, ses actions et projets auprès de publics variés, pour une nouvelle éthique de fabrique de la danse. Elle est actuellement artiste associée à Point communs — Nouvelle Scène nationale de Cergy. Très engagée en faveur des nouveaux enjeux de l'action culturelle et développe depuis dix ans des projets intergénérationnels ou pour des publics en situation de fragilité ou de handicap où la question de la relation prime.

Valérie Weidmann est spécialisée sur la posture, l'identité professionnelle et l'approche partenariale au sein de l'économie créative : vision stratégique, cohésion d'équipe, organisation relationnelle, management, développement économique, culturel et territorial. Le design de ses interventions repose sur des principes collaboratifs : coaching individuel et d'équipe, méthodes issues de l'intelligence coopérative, de l'agilité, du co-développement, de la dynamique posturale et de la facilitation.

Edith Girard, Conseillère action culturelle et territoriale DRAC Île-de-France et Nathalie Berthon adjointe au DAAC du Rectorat de Paris.

### **Formation en quatre modules**

Les quatre modules se complètent et apportent un socle de compétences nécessaires au déploiement d'actions de médiation.

Module #1 — *Construire un parcours d'éducation artistique et culturelle en danse* / 28 > 31.10.2019

Module #2 — *Outils pour la médiation* / 3 > 6.02.2020

Module #3 — *Accompagner une expérience de spectateur : regarder et partager* / 12 > 15.05.2020

Module #4 — *Animer en médiation* / 8 > 11.06.2020

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## Formation — Ressources pour l'EAC et la médiation en danse Construire un parcours d'éducation artistique et culturelle en danse Module #1 — 28 > 31.10.2019

Retourner le bulletin d'inscription et un curriculum vitæ à karen.millot@cnd.fr avant le 1.10.2019 si vous faites une demande de prise en charge.

Votre inscription sera définitive après validation de votre dossier et réception de votre règlement.

nom

prénom

date et lieu de naissance

nationalité

adresse

code postal

ville

mail

téléphone

numéro de sécurité sociale

nom et téléphone de la personne à prévenir en cas d'urgence

## MOTIVATION

Merci d'expliciter en quelques lignes votre motivation à participer à cette formation :

## SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE

- danseur / artiste chorégraphique
- chorégraphe
- professeur de danse
- médiateur / relations avec les publics
- chargé de mission EAC
- autre (préciser)

## PIÈCES À JOINDRE

votre CV, si vous ne l'avez pas déjà communiqué pour la saison

## PIÈCES COMPLÉMENTAIRES À JOINDRE DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

### Salarié

- autorisation d'absence de votre responsable hiérarchique
- accord de prise en charge du coût pédagogique

### Demandeur d'emploi

- accord de prise en charge du coût pédagogique par l'Afdas ou par Pôle Emploi
- justificatif d'inscription à Pôle Emploi
- notification de rémunération (ou non) de Pôle Emploi

### Profession libérale

- accord de prise en charge du coût pédagogique de votre organisme collecteur

Déclare sur l'honneur être apte à la pratique de la danse

fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

signature \_\_\_\_\_

Cadre réservé au CN D  
Réception :